

ATTEINTE LIBERTICIDE AUX FONDEMENTS DE L'ÉCOLE LAIQUE

L'un des fondements de l'école laïque et républicaine est que ce sont ses maîtres qui choisissent leurs outils pédagogiques en référence aux programmes.

Les inspecteurs de l'éducation nationale ont la mission de garantir à la fois leur indépendance et d'évaluer leur adéquation avec les programmes officiels.

La circulaire ministérielle du 3 Janvier sur l'apprentissage de la lecture ouvre la porte à leur remise en cause. Sur cette base, en effet, des recteurs réunissent les inspecteurs de leur académie pour leur donner des consignes qui mettent en danger ces principes fondamentaux.

Ainsi, le Recteur de l'académie de Montpellier a réuni les inspecteurs de son académie pour parler de la mise en application de cette circulaire ministérielle du 3 Janvier qui demande d'abandonner les « méthodes globales et semi-globales d'apprentissage de la lecture ». En outre, selon une dépêche de l'Agence Education Formation (AEF), le recteur a indiqué que certains manuels pourraient être interdits comme par exemple, Ratus ou Gafi. Et, il a demandé aux inspecteurs de prendre contact en ce sens avec les maires.

Ces interdictions portant sur les manuels et cette incitation faite aux élus municipaux de contrôler la pédagogie, si elles étaient mises en œuvre, constitueraient une mise en cause gravissime des fondements de l'école laïque, jamais vue depuis le régime de VICHY.

Le SNESUP-FSU demande au gouvernement de garantir ces fondements. C'est pourquoi il exige le retrait de la circulaire du 3 Janvier 2006 qui est à l'origine de telles dérives. A cette fin, il mènera toutes les actions nécessaires avec tous les partenaires soucieux des missions fondamentales de l'école : syndicats, associations de parents d'élèves, associations de spécialistes, élus...

Paris, le 10 Février 2006

Syndicat National de l'Enseignement Supérieur — FSU

78, rue du Faubourg Saint-Denis — 75010 — PARIS

Tél. : 01. 44. 79. 96. 21. – Fax : 01. 42. 46. 26. 56. – Courriel : sg@snesup.fr